FORMATION CONTINUE
&
ACCOMPAGNEMENT À LA V.A.E

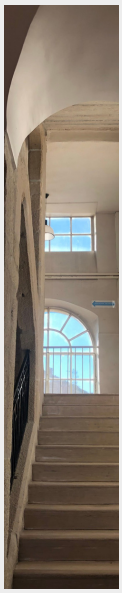

ÉDITION 2022

Version 4 | 24/06/2022 | T6N1-3

IFSI-IFAS du Centre Hospitalier du Forez
2 boulevard Gambetta - 42600 MONTBRISON
Tel : 04 77 96 71 30 - Courriel : secretariat@ifsi-forez.fr

IFSI - IFAS
Institut de Formation en Soins Infirmiers et Aides-Soignants

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

PRÉAMBULE

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers et Aides-Soignants du Centre Hospitalier du Forez, situé dans un bâtiment classé au coeur de la ville de Montbrison, bénéficie d'une implantation reconnue sur le territoire forézien.

Notre établissement propose, depuis 1975, deux formations initiales : une formation infirmière et une formation aide-soignante. A ce jour, ce sont plus de **250 étudiants et élèves** qui sont accueillis chaque année pour ces deux formations.

Environ 20 agents composent les équipes administratives, pédagogiques et logistiques.

Depuis de nombreuses années, notre institut accompagne également les professionnels déjà en poste, quel que soit leur statut (salarié ou libéral), dans leur démarche de Développement Professionnel Continu (DPC), en proposant des **actions de formation continue**.

L'Institut propose également un **accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)** pour le diplôme d'Etat d'Aide-Soignant.e (DEAS).

La pédagogie, mise en œuvre dans les formations proposées dans ce catalogue, privilégie :

- Une dimension participative, basée sur l'écoute, le respect des participants et de leur parcours professionnel
- Des méthodes pédagogiques variées qui permettent de répondre aux profils d'apprentissage des stagiaires, et prennent en compte l'expérience de chacun
- Des apports théoriques et/ou techniques centrés sur les pratiques ou les activités professionnelles des participants.

La confidentialité des données personnelles des professionnels de santé, celles relatives à leurs pratiques et celles des patients, est garantie.

Tous nos intervenants sont qualifiés et possèdent une expertise dans le domaine de formation pour lequel ils interviennent.

Toutes nos formations font l'objet d'une évaluation individuelle et/ou d'un bilan collectif, permettant d'apprécier l'atteinte des objectifs et la satisfaction des participants.

La formation continue et l'accompagnement VAE s'inscrivent dans la démarche qualité de notre établissement.

ACCESSIBILITÉ & HANDICAP

Soucieux de rendre les formations accessibles à tous, l'IFSI-IFAS du Forez s'engage à mettre en place, dans la mesure du possible, des aménagements adaptés aux personnes en situation de handicap.

Pour ce faire, une référente PSH a été nommée au sein de l'Institut, dont le rôle est de faciliter l'insertion en formation initiale et continue d'une personne en situation de handicap. Elle se tient à disposition pour tout questionnement et besoin d'aménagement.

Madame Carine CHAPON-GRIVOLAT
Cadre de santé formatrice et référente PSH
Tél : 04.77.96.71.47
E-mail : referent-handicap@ifsi-forez.fr

SOMMAIRE

ENCADREMENT DES STAGIAIRES

Devenir Tuteur d'Elèves Aides-Soignant.e.s p.3
Devenir Tuteur d'Etudiant.e.s en Soins Infirmiers p.4

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Actualiser ses compétences aides-soignantes p.5
Se préparer aux situations d'urgence p.6

ACCOMPAGNEMENT DANS UN PROJET DE VAE

Se préparer à la VAE pour le DEAS p.7

SE RENSEIGNER ET S'INSCRIRE

Contact & Accès p.8
Bulletin d'inscription p.9

3

DEVENIR TUTEUR D'ÉLÈVES AIDES-SOIGNANT.E.S

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel de santé accompagnant des élèves aides-soignant.e.s (aide-soignant.e.s, infirmier.e.s, cadres de santé)

DURÉE

2 jours consécutifs
Horaires : 8h30-12h / 13h30-17h

COÛT

350€ / personne ou 500€ pour deux personnes d'un même établissement

LIEU

Au sein de l'IFSI-IFAS du Forez
2 bd Gambetta 42600 MONTBRISON
(uniquement en présentiel)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Groupe de 8 à 15 participants

INTERVENANTS

Formation assurée par des cadres de santé formateurs

PRÉREQUIS

Être titulaire du Diplôme d'Etat d'Infirmier.e, d'Aide-Soignant.e ou de Cadre de Santé

OBJECTIFS

- Identifier les missions du tuteur au regard du référentiel de formation aide-soignante
- Acquérir et/ou développer des compétences dans l'encadrement des élèves aides-soignants

PROGRAMME

- Présentation de la formation initiale, passerelle et complément de formation VAE
- Clarification des notions de compétences et d'activités en lien avec le nouveau référentiel de formation AS (juin 2021)
- Définition des différentes étapes de l'encadrement
- Identification du rôle et de la posture dans la fonction d'encadrant
- Clarification des principes d'évaluation des compétences en stage

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- Recensement des connaissances actuelles des participants et de leurs besoins spécifiques de formation
- Travail en groupe
- Partage d'expériences, brainstorming
- Apports théoriques
- Quizz de connaissances avant et après la formation
- Evaluation de la progression, de l'atteinte des objectifs de la formation et de la satisfaction des participants

DATES DE SESSIONS

- **Jeudi 17 et vendredi 18 mars 2022**
  (Date limite d'inscription : 7 mars 2022)
- **Jeudi 13 et vendredi 14 octobre 2022**
  (Date limite d'inscription : 3 octobre 2022)

Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation

DEVENIR TUTEUR D'ÉTUDIANT.E.S INFIRMIER.E.S

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels de santé accompagnant des étudiant.e.s infirmier.e.s (infirmier.e.s ou de cadres de santé)

DURÉE

3 jours : 2 jours consécutifs + 1 jour à distance.
Horaires : 8h30-12h / 13h30-17h

COÛT

550€/personne ou 800€ pour deux personnes d'un même établissement

LIEU

Au sein de l'IFSI-IFAS du Forez
2 bd Gambetta 42600 MONTBRISON
(uniquement en présentiel)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Groupe de 8 à 12 participants

INTERVENANTS

Formation assurée par des cadres de santé formateurs

PRÉREQUIS

Être titulaire du Diplôme d'Etat d'Infirmier.e ou de Cadre de Santé

OBJECTIFS

- Identifier les missions du tuteur au regard du référentiel de formation infirmière
- Mettre en oeuvre le dispositif d'évaluation des compétences et activités en stage
- Formaliser les conditions de la pratique du tutorat

PROGRAMME

- Présentation du référentiel de formation infirmière
- Identification de la place des stages cliniques dans la formation et des différents temps de l'accompagnement de l'étudiant
- Clarification des critères d'évaluation du portfolio et du bilan de fin de stage
- Appropriation des principes d'acquisition et de validation des compétences en stage : modalités, critères, indicateurs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- Recensement des connaissances actuelles des participants et de leurs besoins spécifiques de formation
- Travail en groupe
- Partage d'expériences, brainstorming
- Apports théoriques
- Quizz de connaissances avant et après la formation
- Evaluation de la progression, de l'atteinte des objectifs de la formation et de la satisfaction des participants

DATES DE SESSION

- **Lundi 7 et mardi 8 mars 2022 + vendredi 3 juin 2022**
  (Date limite d'inscription : 21 février 2022)

- **Jeudi 6 et vendredi 7 octobre 2022 + vendredi 20 janvier 2023**
  (Date limite d'inscription : 26 septembre 2022)

Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation

5

ACTUALISER SES COMPÉTENCES AIDES-SOIGNANTES

PUBLIC CONCERNÉ

Aides-soignant.e.s diplômé.e.s sous l'ancien référentiel, nécessitant une actualisation de leurs compétences professionnelles

DURÉE

Durée comprise entre 1 et 5 jours, à déterminer selon les besoins en formation avec l'établissement demandeur

COÛT

200€ par journée de formation, puis 150€/jour à partir de la 3ème journée. Forfait de 40€/participant en sus en cas d'utilisation de matériel de soins (matériel de glycémie, sondes d'aspiration ...)

LIEU

Au sein de l'IFSI-IFAS du Forez
2 bd Gambetta 42600 MONTBRISON
(uniquement en présentiel)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Groupe de 8 à 12 participants

INTERVENANTS

Formation assurée par des cadres de santé formateurs

PRÉREQUIS

Être titulaire du Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant.e antérieurement à 2022

OBJECTIF

Actualiser ses compétences aides-soignantes au regard de l'évolution professionnelle définie par le nouveau référentiel de formation (juin 2021)

PROGRAMME

Le programme sera co-construit avec les établissements demandeurs, en fonction des besoins en formation formulés.

- Présentation du référentiel de formation aide-soignante actualisée et des évolutions du métier
- Thèmes possibles :
  - Les nouveaux actes de soins réalisables par les aides-soignants : glycémie capillaire, aspiration endotrachéale ...
  - La notion de risques : prévention et évaluation des risques liés aux soins
  - Le travail en équipe pluridisciplinaire
  - L'encadrement des nouveaux professionnels et stagiaires

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- Recensement des connaissances actuelles des participants et de leurs besoins spécifiques de formation
- Travail en groupe, brainstorming
- Partage d'expériences
- Apports théoriques
- Quizz de connaissances avant et après la formation
- Evaluation de la progression, l'atteinte des objectifs de la formation et de la satisfaction des participants

DATES DE SESSION

Dates à déterminer avec l'établissement demandeur.
Délai minimal de mise en oeuvre : 2 mois

Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation

SE PRÉPARER AUX SITUATIONS D'URGENCE

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels paramédicaux, administratifs et/ou logistiques

DURÉE

1 journée
Horaires : 8h30-12h30 / 14h-17h

COÛT

200€ / personne ou 300€ pour 2 personnes d'un même établissement

LIEU

Au sein de l'IFSI-IFAS du Forez ou au sein de l'établissement demandeur (uniquement en présentiel)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Groupe de 8 à 12 participants

INTERVENANTS

Formation assurée par des cadres de santé formateurs, habilités FGSU niveau 2 par le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence de Saint-Etienne (CESU 42)

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

OBJECTIFS

- Savoir réagir rapidement et connaître la conduite à tenir face à une personne victime d'un accident ou d'un malaise
- Connaître les premiers gestes à effectuer en attendant l'arrivée des secours
- Acquérir une démarche de prévention des risques au sein de son établissement

PROGRAMME

Le programme sera co-construit avec les établissements demandeurs, en fonction des besoins en formation formulés.

- Thèmes possibles :
  - L'arrêt cardio-respiratoire
  - L'hémorragie
  - L'obstruction des voies aériennes
  - Le malaise
  - La personne inconsciente qui respire

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- Recensement des connaissances actuelles des participants et de leurs besoins spécifiques de formationAteliers pratiques
- Situations simulées
- Analyse réflexive
- Brainstorming
- Quizz de connaissances avant et après la formation
- Evaluation de la progression, l'atteinte des objectifs de la formation et de la satisfaction des participants

DATES DE SESSION

Dates à déterminer avec l'établissement demandeur.
Délai minimal de mise en oeuvre : 1 mois

Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation

7

SE PRÉPARER À LA V.A.E D'AIDE-SOIGNANT.E

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne ayant obtenu la recevabilité du Livret 1 auprès de l'Agence de Services et de Paiement (ASP)

DURÉE

Maximum 24h d'accompagnement

COÛT

50€/heure, soit 1200€ pour un accompagnement de 24h.
Trois modes de financement possibles : par l'employeur ou Pôle Emploi, le CPF ou en auto-financement

LIEU

Au sein de l'IFSI-IFAS du Forez
2 bd Gambetta 42600 MONTBRISON
(Uniquement en présentiel)

QUOTA

Maximum 4 accompagnements / an

INTERVENANTS

Cadres de santé formateurs formés à l'accompagnement VAE et membres de jury VAE (en dehors des personnes accompagnées)

PRÉREQUIS

Avoir obtenu la lettre de recevabilité du Livret 1, attestant de 1607h d'expérience professionnelle en rapport avec le diplôme AS (valable 3 ans)

OBJECTIFS

- Constituer le livret 2 : identifier ses activités et expériences significatives en rapport avec le métier d'aide-soignant, les expliciter à l'écrit et les valoriser
- Présenter oralement et valoriser ses acquis devant le jury

PROGRAMME

- Préparation à la certification : aide à l'identification des activités significatives, aide méthodologique à la description et à l'analyse de l'activité
- Aide au suivi des préconisations du jury en cas de validation partielle

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- Recensement des connaissances actuelles du candidat (quizz des pré-acquis) et de ses besoins spécifiques d'accompagnement
- Démarche d'analyse descriptive des expériences et aide à la rédaction du Livret 2, en séances individuelles et collectives
- Simulation d'entretiens avec le jury
- Entretien post-jury permettant d'analyser les observations et les préconisations du jury, en cas d'obtention partielle
- Suivi personnalisé
- Evaluation de la progression, de l'atteinte des objectifs et de la satisfaction du candidat

RÉSULTATS ATTENDUS

Le candidat accompagné doit être en capacité :

- D'exposer par écrit ou oral son expérience en rapport avec la certification visée
- De cibler les activités caractéristiques de son expérience les plus en adéquation avec les exigences du référentiel visé
- De rédiger et constituer son dossier VAE
- De se présenter à l'entretien sollicité par le jury

DÉLAI D'ACCÈS

3 mois à compter de la demande d'inscription (hors juillet et août). Date des accompagnements à programmer selon les dates de jury VAE DEAS. A titre d'information, les dates de jury sont :

- Session d'octobre 2022 : dépôt du Livret 2 en juin 2022
- Session de décembre 2022 : dépot du Livret 2 en sept. 2022

Une attestation sera délivrée à l'issue de l'accompagnement

CONTACT & ACCÈS

CONTACT

Pour plus d'informations sur notre offre de formation continue et d'accompagnement à la VAE, ou pour s'inscrire :

Mme REYNAUD Martine
Adjointe des cadres
04 77 96 71 30
secretariat.direction@ifsi-forez.fr

Pour faire part de vos besoins d'aménagements (logistiques ou pédagogiques), en lien avec un handicap :

Mme Carine CHAPON-GRIVOLAT
Cadre de santé formatrice et référente handicap
04 77 96 71 47
referent-handicap@ifsi-forez.fr

ACCÈS À L'INSTITUT

NOUS TROUVER

2 boulevard Gambetta
42600 MONTBRISON

Un parking est à disposition devant l'Institut.

Le bâtiment étant classé, il présente des marches et est difficilement accessible aux personnes à mobilité réduite. Si vous êtes dans ce cas, veuillez nous contacter par téléphone pour organiser une rencontre adaptée.

SE RESTAURER

Il est possible d'apporter son repas. Des équipements sont disponibles (micro-ondes, réfrigérateur et salle de pause).
Des commerces (boulangerie, traiteurs) se trouvent à 200m de l'Institut, et un distributeur de sandwichs est disponible au sein de l'établissement.

VENIR EN TRANSPORTS EN COMMUN

- **En train**

La gare de Montbrison se situe à 15 minutes à pieds (environ 1 km). Les lignes Saint-Etienne/Montbrison et Thiers/Clermont-Ferrand proposent plusieurs trains quotidiens.
Horaires et tarifs sur www.sncf-connect.com

- **En car**

La Région Auvergne-Rhône-Alpes propose différentes lignes permettant un accès à Montbrison. L'arrêt de bus "La Diana" se situe à 150m de l'entrée de l'Institut.
Horaires et tarifs sur www.loireforez.fr

SE LOGER

Des solutions d'hébergement temporaire existent à Montbrison (hôtels, chambres d'hôtes). Nous contacter si besoin.

IFSI - IFAS
Institut de Formation en Soins Infirmiers et Aides-Soignants
CH DU FOREZ
La Région Auvergne-Rhône-Alpes

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner par mail à secretariat.direction@ifsi-forez.fr

FORMATION CONCERNÉE :

☐ Tutorat des élèves aides-soignant.e.s
☐ Tutorat des étudiants infirmier.e.s
☐ Actualisation des compétences AS
☐ Situations d'urgence
☐ Accompagnement VAE AS

Date de la session (si connue) : .....

BÉNÉFICIAIRE DE LA FORMATION :

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom* : .....

Prénom* : .....

Fonction* : .....

Adresse personnelle* :

.....

.....

.....

Téléphone* : .....

E-mail* : .....

☐ Personne en situation de handicap, je souhaite être recontacté.e pour bénéficier d'un accompagnement spécifique

** champs obligatoires*

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE :

☐ **Financement à titre individuel**

Possibilité de règlement en trois fois : remettre les 3 chèques à l'ordre du Trésor Public de Montbrison au moment de l'inscription

☐ **Prise en charge par l'employeur**

Nom de l'établissement financeur :

.....

Adresse :

.....

.....

.....

Contact du responsable du plan de formation :

Nom : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

RÈGLEMENT :

☐ Le réglement sera effectué par une OPCA
Précisez laquelle : .....
.....

☐ Paiement à réception de la facture

Une convocation vous sera envoyée entre 15 jours et 1 mois avant la date de formation, accompagnée du règlement intérieur de l'Institut. La signature de celui-ci conditionne l'accès à la formation.

☐ J'ai lu et j'accepte sans réserve les conditions ci-dessous **

CACHET DE L'ENTREPRISE :

DATE :

SIGNATURE :

** L'IFSI – IFAS s'autorise de droit de reporter la formation dans le cas d'un nombre insuffisant de participants ou en cas de force majeure (notamment conditions climatiques, épidémies, etc.). En cas de désistement du stagiaire plus de 48h à l'avance, un tiers du coût de la formation sera retenu pour la gestion administrative des dossiers, dans le cas contraire la totalité des droits d'inscription sera encaissée. Si le candidat ne suit pas l'intégralité de la formation (quel que soit le motif), les droits d'inscription ne seront pas remboursés. Agrément de formation : 84 42 03087 42. SIRET : 200 034 932 001 17

IFSI-IFAS du Centre Hospitalier du Forez
2 boulevard Gambetta - 42600 MONTBRISON
Tel : 04 77 96 71 30 - Courriel : secretariat@ifsi-forez.fr

Catalogue Formation Continue et VAE 2022 | V4 - 24/06/2022 | IFSI/IFAS du Centre Hospitalier du Forez - 2 bd Gambetta 42600 MONTBRISON | T6N1-3